



Dégradation de 6 véhicules :(casier judiciaire ou non?

Par **speculos**, le **08/11/2014** à **23:32**

Bonsoir

Durant cet été j'ai dégradé 6 véhicules en plusieurs nuits ...

S'il vous plait j'aimerais qu'on évite de me jugé sur ces actes de vandalisme, j'ai tellement honte ...

Je ne me cherche pas d'excuse du tout ... mais je suis suivi sur un plan psychiatrique depuis avant l'adolescence (j'ai fais plusieurs séjours en hôpitaux psychiatriques adolescent et adultes) et je consomme très régulièrement de l'alcool, j'ai eu une expertise psychiatrique pour les dégradations que j'ai commis

J'ai été jugé comme responsable.

JE N'AI PAS ETE interpellé en flagrant délit par les gendarmes, mais par un voisin qui a appelé le 17 qui sont venus me chercher le lendemain matin, j'ai tout avoué

Pour résumer j'ai vandaliser 6 véhicules en plusieurs nuits, **JE SUIS DÉJÀ PASSER AU TRIBUNAL** (je met en gros car je pense que c'est important) en septembre de cette année, il y a une nouvelle audience fin mars 2015.

D'ici là je dois allez m'excuser auprès des 6 victime (chose faites) et indemniser 2 personnes (1000 euros et 620 euros) qui veulent l'être. Ces indemnisations/remboursement se feront ces très prochains mois (dont une dans quelques jours).

Je vais prendre un avocat pour la prochaine audience afin de PEUT ETRE éviter l'amende de

1500 euros et les TIG que je risque ...

Pour le moment : casier judiciaire vierge

Bref , ma question est : pensez vous que je risque d'avoir un casier judiciaire??